AVERTISSEMENTS AGRICOLES

2 Juillet 1982

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR et CORSE

(ALPES de HAUTE PROVENCE, HAUTES-ALPES, ALPES MARITIMES, BOUCHES-DU-RHONE, HAUTE-CORSE, CORSE SUD, VAR, VAUCLUSE, SUD de la DROME)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX Siège de la circonscription : 24, Rue Edouard Delanglade – 13006 MARSEILLE

Station d'Avertissements : Quartier Cantarel - MONTFAVET Adresse Postale : B.P. 95 84140 MONTFAVET - TELEPHONE : (90) 88.21.83

ABONNEMENT ANNUEL : 85 F REGISSEUR DE RECETTES DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE AVIGNON CCP MARSEILLE 9660 74 V

Imprimerie de la Station "Provence-Côte d'Azur Corse" - Directeur-Gérant P.Duffaud- CPPAP N° 478 AD

VIGNE

TORDEUSES DE LA GRAPPE -

Dates du traitement préventif pour les zones ou points d'observation suivants :

Plaine de Camargue, Crau pourtour de l'Etang de Berre jusqu'à La-Fare-les-Oliviers = 3 à 5 Juillet .

Plaine du Comtat = 5 à 7 Juillet .

Coteaux tardifs des Monts du Vaucluse et Sud Ventoux : Bédoin, Mormoiron, Flassan, Méthamis = 6 à 8 Juillet .

Vallée du Calavon de Maubec à Apt = 3 à 7 Juillet suivant altitude .

Sud Luberon : Ansouis, La-Tour-d'Aigues, Grambois, La-Bastide-des-Jourdans = 8 à 10 Juillet .

Zones moyennement tardives du Nord Vaucluse et Sud Drôme : Gigondas, Saint-Pantaléon, Vinsobres, Puyméras = 3 à 5 Juillet .

Pour les zones suivantes on donnera si nécessaire des dates plus précises dans un bulletin spécialisé .

Zones tardives du Nord Vaucluse et Sud Drôme) vers le
Zones tardives de l'Est du département des Bouches-du-Rhône) 10 Juillet

BOTRYTIS -

En zones Nord Vaucluse et Sud Drôme, là où les orages de Juin ont été importants le traitement de fermeture de la grappe est nécessaire .

ARBRES FRUITIERS

POURRITURE DES FRUITS A NOYAU -

A la liste des matières actives utilisables ajouter :

iprodione 75 g/hl (Rovral) - délai d'emploi avant récolte : 15 jours .



